VACCINATION



Ne pas avoir «peur » des vaccins

En cette semaine européenne de la vaccination, les autorités sanitaires expliquent pourquoi onze vaccins sont désormais obligatoires pour les enfants de moins de deux ans.

La preuve que l'État « prend ses responsabilités », face aux rumeurs infondées.

Une obligation pour «restaurer la confiance». Daniel Levy-Brülh, le «M. Vaccination» de Santé publique France, justifie ainsi la mise en place, depuis le 1^{er} janvier, des nouvelles modalités de vaccination pour les enfants de moins de deux ans. Désormais, onze vaccins sont obligatoires. En plus des trois qui l'étaient déjà, les huit autres, recommandés jusque-là, s'imposent également.

Alors que près d'un Français sur quatre se déclare peu ou pas favorable à la vaccination, la réponse gouvernementale à cette défiance semble paradoxale. « *Pas forcément* », juge le responsable de l'unité infections respiratoires et vaccination.

En premier lieu, Daniel Levy-Brülh indique que le système précédent était «source de confusion», que la cohabitation entre des vaccins obligatoires et d'autres recommandés créait une «sorte de suspicion» sur ceux de la seconde catégorie. Désormais, ce n'est plus le cas.

Obligation «temporaire»

Surtout, en rendant tous les vaccins obligatoires, l'État «s'engage», l'État «assume sa responsabilité». En faisant ce choix, il montre qu'il ne faut pas avoir «peur». En clair, qu'il ne faut pas croire tout ce que l'on peut lire sur la toile. Bien

sûr que les vaccins génèrent des effets secondaires, «comme tous les médicaments». Mais ce sont des effets secondaires «bénins et transitoires». Rien de comparable, martèle Daniel Levy-Brülh, avec tous les «bénéfices» que procure la vaccination.

Avec cette obligation, présentée comme «temporaire», les autorités sanitaires veulent améliorer

les taux de couverture vaccinale. Des taux actuellement très inégaux. Si la couverture vaccinale est «excellente» pour le DTP et la coqueluche avec plus de 95% d'enfants vaccinés, elle est en revanche «très insuffisante» pour la rougeole. Autour de 90% pour la première dose et de 80% pour la deuxième. Pas de quoi enrayer une épidémie qui a touché en

France 40 000 à 50 000 personnes en dix ans et a fait, en février, sa 21° victime. Une maladie présente à Maurice, avec une quarantaine de cas cette année. Tout l'enjeu est bien là: la vaccination protège l'enfant lui-même et empêche également la circulation du virus. En étant vaccinée, explique Daniel Levy-Brülh, la



Depuis le 1er janvier, les huit vaccins déjà recommandés sont obligatoires dans les deux premières années de vie.

LES ONZE VACCINS.

En plus du DTP qui couvre trois maladies (diphtérie, tétanos et poliomyélite), huit autres vaccins sont obligatoires depuis le 1er janvier. Ils concernent la coqueluche, le HIB (Haemophilus influenza de type B), l'hépatite B, le pneumocoque, le méningocoque C, la rougeole, les oreillons et la rubéole (ces trois dernières maladies sont réunies en un vaccin, le ROR).

personne protège indirectement ceux pour qui la vaccination est impossible, comme les immunodéprimés. «En améliorant la couverture vaccinale, des complications et des décès peuvent être évités », insiste le responsable de Santé publique France.

Pour regagner la confiance des Français, l'État entend «convaincre la population». Depuis un an, un site dédié à la vaccination est accessible sur internet (1). Et il «fait mouche», estime Daniel Levy-Brülh, avec plus de 2,5 millions de visites. Dans le cadre de la semaine européenne de la vaccination, qui se tient jusqu'au 29 avril, un débat a eu lieu mardi soir à Saint-Denis (voir par ailleurs). L'opération communication vise également les professionnels de

Alors que le controversé Pr Joyeux est entendu aujourd'hui en appel par le Conseil de l'ordre des médecins après une radiation prononcée en juillet 2016 pour des propos anti-vaccins, le responsable de Santé publique France estime nécessaire d'apaiser le «climat de tension » pouvant exister avec certains médecins. «La vaccination est un domaine très complexe. Il est normal que les médecins se sentent perdus. Cette attitude pas toujours positive est le reflet d'un malaise plus qu'autre chose.»

Un malaise que Daniel Levy-Brülh «comprend» et auquel l'État entend répondre. «Nous n'avons pas toujours été, nous, capables de soutenir les médecins. C'est aussi notre objectif».

Olivier DANGUILLAUME
(1) vaccination-info-service.fr



Daniel Levy-Brülh: «En améliorant la couverture vaccinale, des complications et des décès peuvent être évités». (Photo David Chane)

Adhésion plus forte

Sur le plan national, selon le baromètre santé, 77,7% des personnes interrogées disent être favorables à la vaccination en général, en légère progression par rapport à 2016 (75,1%). Cette adhésion est plus marquée à La Réunion avec 83% de personnes favorables à la vaccination. À noter que c'est dans le sud de l'Hexagone où la défiance est la plus marquée

S'agissant des taux de couverture vaccinale, notre département fait mieux également que la métropole. « Si dans l'ensemble les taux sont satisfaisants, une baisse est observée entre 2015 et 2016 pour certaines vaccinations du nourrisson et la cible n'est pas atteinte (objectif de 95 %) pour les valences

ciblant le pneumocoque, le méningocoque C et la seconde injection du ROR », indique le dernier Bulletin de santé publique. Des baisses très légères: de 98,9 à 97,2 % pour le DTP ou de 97,6 à 95 % pour l'hépatite B.

Au-delà des vaccins administrés aux nourrissons, le Bulletin estime que la vaccination contre les papillomavirus chez les jeunes filles, destinée à réduire l'incidence du cancer du col de l'utérus, est «largement insuffisante».

Moins d'une adolescente sur dix (née en 2001) dans l'île contre 21% au national. «*Un travail de prévention devrait être mené* », notent les autorités sanitaires.

Des doutes et des réponses

Si la confiance des Français envers la vaccination s'est érodée, c'est en raison d'informations circulant, notamment via internet, sur un certain nombre de points. De quoi alimenter des questions, voire des doutes. Auxquels les autorités sanitaires ont des réponses qu'elles veulent rassurantes.

■ Dangereux, les adjuvants?

C'est un point récurrent: l'aluminium utilisé dans les vaccins serait nocif. Faux, explique Daniel Levy-Brülh. «L'adjuvant est indispensable au virus. Sans ca, le vaccin ne marche pas », note-t-il en préambule. «L'aluminium, on l'utilise depuis 90 ans. Plus de cent millions d'enfants ont été vaccinés. S'il y avait un problème, on l'aurait vu. Tout cela est extrêmement surveillé ».

Certes. Mais il y a quand même les travaux d'une équipe française faisant le lien entre l'hydroxyde d'aluminium et la myofasciite à macrophages, une maladie neurologique. «Il s'agit d'une hypothèse. On en reste à ce stade. Et si cela se révélait vrai, et on en est loin, les nourrissons ne sont pas concernés

par cette maladie. Les adjuvants ne sont pas dangereux».

■ Trop tôt, l'hépatite B?

Pour Daniel Levy-Brülh, les autorités sanitaires ont «toutes les raisons du monde» de faire vacciner les nourrissons contre l'hépatite B. «La durée de la protection dure très longtemps. L'efficacité du vaccin est meilleure chez les bébés. Et il n'y a aucun risque chez le nourrisson. En faisant la vaccination à la naissance, on assure une couverture vaccinale plus importante. Vacciner des adolescents, c'est beaucoup plus difficile».

« Non à l'obligation »

Tout en saluant le «courage» de l'Agence de santé pour l'avoir invité au débat sur la vaccination, le président de Med'Océan n'a pas pour autant été convaincu par le discours du responsable de Santé publique France, mardi soir, au Créolia.

Plus que jamais, Philippe de Chazournes se dit «totalement en opposition» avec la vaccination obligatoire. «Ce n'est pas comme ça que l'on va redonner confiance aux Français», lance le médecin gé-

néraliste qui prône une «incitation argumentée et réfléchie» devant déboucher sur une vaccination «consentie».

S'il partage les inquiétudes des autorités sanitaires sur le taux de couverture vaccinale de la rougeole et de la coqueluche, le président de Med'Océan leur demande de «faire pour les vaccins les études qui ne se font pas», notamment sur tous les effets indésirables liés aux adjuvants. Sur la question de l'aluminium, il attend

une «recherche indépendante » afin de lever tous les doutes.

«Nous sommes contre l'obligation en termes de santé. Bientôt, après les vaccins, on va nous obliger à prendre tel ou tel médicament. Dans peu de temps, on nous vendra beaucoup plus de choses.»

Et Philippe de Chazournes de préciser que la France sera le dernier pays européen à imposer la vaccination, si le gouvernement italien met en œuvre sa promesse électorale.